



BUDGET 2008



Communauté
métropolitaine
de Québec

Bâtir. Dans un même esprit.

LA TABLE DES MATIÈRES

LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC

Le territoire	2
Son mandat et ses compétences	3
Les membres du conseil	4
Les membres du comité exécutif	4
Son organigramme	5

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC

6

LES FAITS SAILLANTS DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2008

9

Dépenses de fonctionnement par catégorie	11
Dépenses de fonctionnement par fonction	12
Dépenses de fonctionnement par objet	13
Dépenses de fonctionnement PGMR à la charge des municipalités de la Rive-Nord	14
Quotes-parts à la charge des municipalités	15

ANNEXE – POPULATION, SUPERFICIE, POTENTIEL FISCAL ET RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE (PAR MUNICIPALITÉ)

16



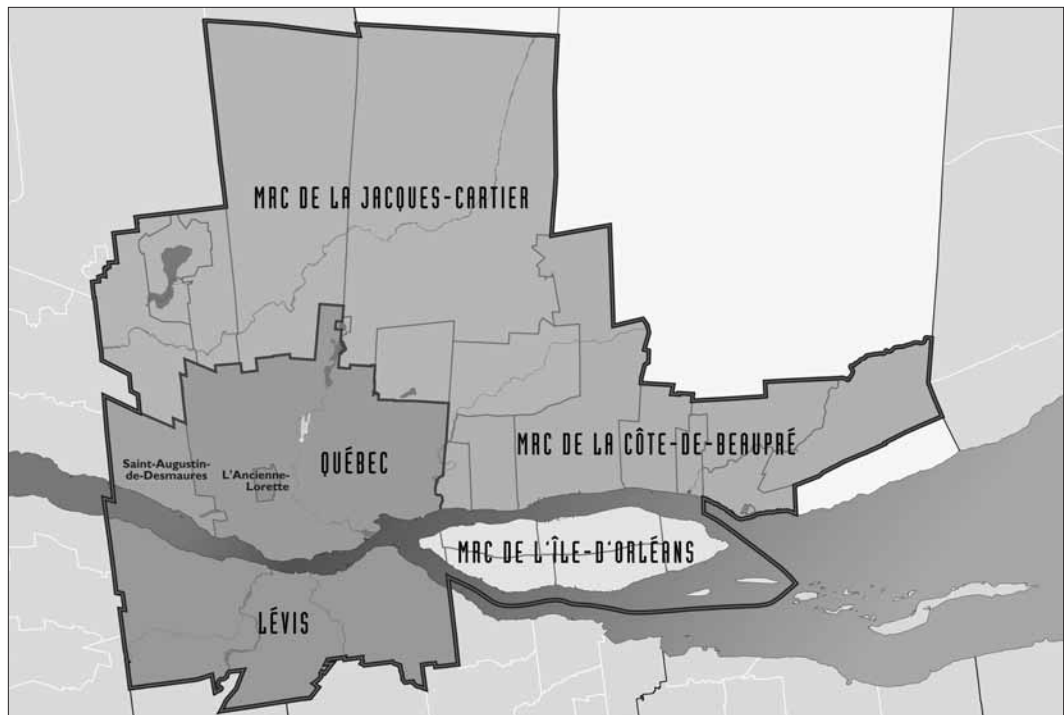
LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC

Née en 2002, la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) a pour mission de développer une plus grande cohésion dans les interventions des municipalités et des MRC qui la composent. Sa structure administrative est légère et compte seize employés, pour un budget total de fonctionnement de 3 461 012 \$.

«**Bâtir. Dans un même esprit.**» résume en quelques mots tout le défi que doit relever la CMQ : mettre en commun les ambitions et les forces de chacun afin de contribuer à maintenir le dynamisme et la qualité de vie qui caractérisent la région, tout en respectant les aspirations locales.

LE TERRITOIRE

La CMQ regroupe 28 municipalités et 730 380 habitants, soit près de 10 % de la population du Québec. Elle couvre 3 347 kilomètres carrés en territoire municipalisé et, à des fins d'aménagement du territoire, un total de près 9 500 kilomètres carrés en y ajoutant les territoires non organisés.



SON MANDAT ET SES COMPÉTENCES

La Communauté métropolitaine de Québec doit proposer et communiquer une vision globale du développement de son territoire en lien avec les champs de compétence qui lui ont été accordés par le législateur. Organisme de coordination et de planification, la CMQ pose des gestes qui, ultimement, ont des répercussions dans la vie des citoyens.

Les pouvoirs, les obligations et les compétences obligatoires de la CMQ couvrent principalement les secteurs d'activités suivants :

- L'adoption d'une vision stratégique du développement culturel, économique, environnemental et social du territoire métropolitain.
- L'adoption d'un plan des grands enjeux du développement économique.
- L'élaboration, l'adoption et la mise à jour d'un schéma métropolitain d'aménagement et de développement.
- La planification de la gestion des matières résiduelles pour l'ensemble de son territoire, à l'exclusion de celui de la ville de Lévis.
- L'établissement d'un programme de partage de la croissance de l'assiette foncière.

La CMQ peut également intervenir, si elle le juge à propos, dans d'autres sphères d'activité. Ses compétences facultatives touchent :

- Le pouvoir de faire un recensement des habitants.
- La promotion du territoire sur le plan international pour y favoriser l'essor et la diversification de l'économie.
- Le développement artistique ou culturel - la CMQ a le pouvoir de recueillir et d'allouer des ressources pour des événements et des organismes artistiques ou culturels agissants sur son territoire.
- Le développement touristique - la CMQ peut prendre les mesures nécessaires pour assurer l'harmonisation des plans d'action des organismes municipaux de promotion et de développement touristique oeuvrant sur son territoire.
- L'acquisition ou la construction des équipements ou infrastructures à caractère métropolitain.
- Le soutien financier d'événements à caractère métropolitain.
- La planification, la coordination et le financement du transport en commun métropolitain.
- La création d'un fonds destiné à soutenir financièrement des projets de développement.

LES MEMBRES DU CONSEIL

Président

M. Jacques Joli-Cœur (jusqu'au 8 décembre 2007)	Maire suppléant	Québec
M. Régis Labeaume (depuis le 8 décembre 2007)	Maire	Québec

Vice-président

M. Marcel Corriveau	Maire	Saint-Augustin-de-Desmaures
---------------------	-------	-----------------------------

Membres

M. Jean-Pierre Bazinet	Conseiller	Lévis
M ^{me} Carole Bégin-Giroux	Conseillère	Québec
M. Jean-Claude Bouchard	Conseiller	Lévis
M. Henri Cloutier	Préfet	MRC de La Côte-de-Beaupré
M. Jean-Luc Daigle	Conseiller	Lévis
M. André Demers	Conseiller	Québec
M. Michel Giroux	Préfet	MRC de La Jacques-Cartier
M ^{me} Anne Ladouceur	Conseillère	Lévis
M. Jean-Marie Matte	Conseiller	Québec
M. Patrick Paquet	Conseiller	Québec
M. François Picard	Conseiller	Québec
M ^{me} Danielle Roy Marinelli	Mairesse	Lévis
M ^{me} Denise Trudel	Conseillère	Québec
M. Jean-Pierre Turcotte	Préfet	MRC de L'Île-d'Orléans
M. Conrad Verret	Conseiller	Québec

LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Président

M. Régis Labeaume	Maire	Québec
-------------------	-------	--------

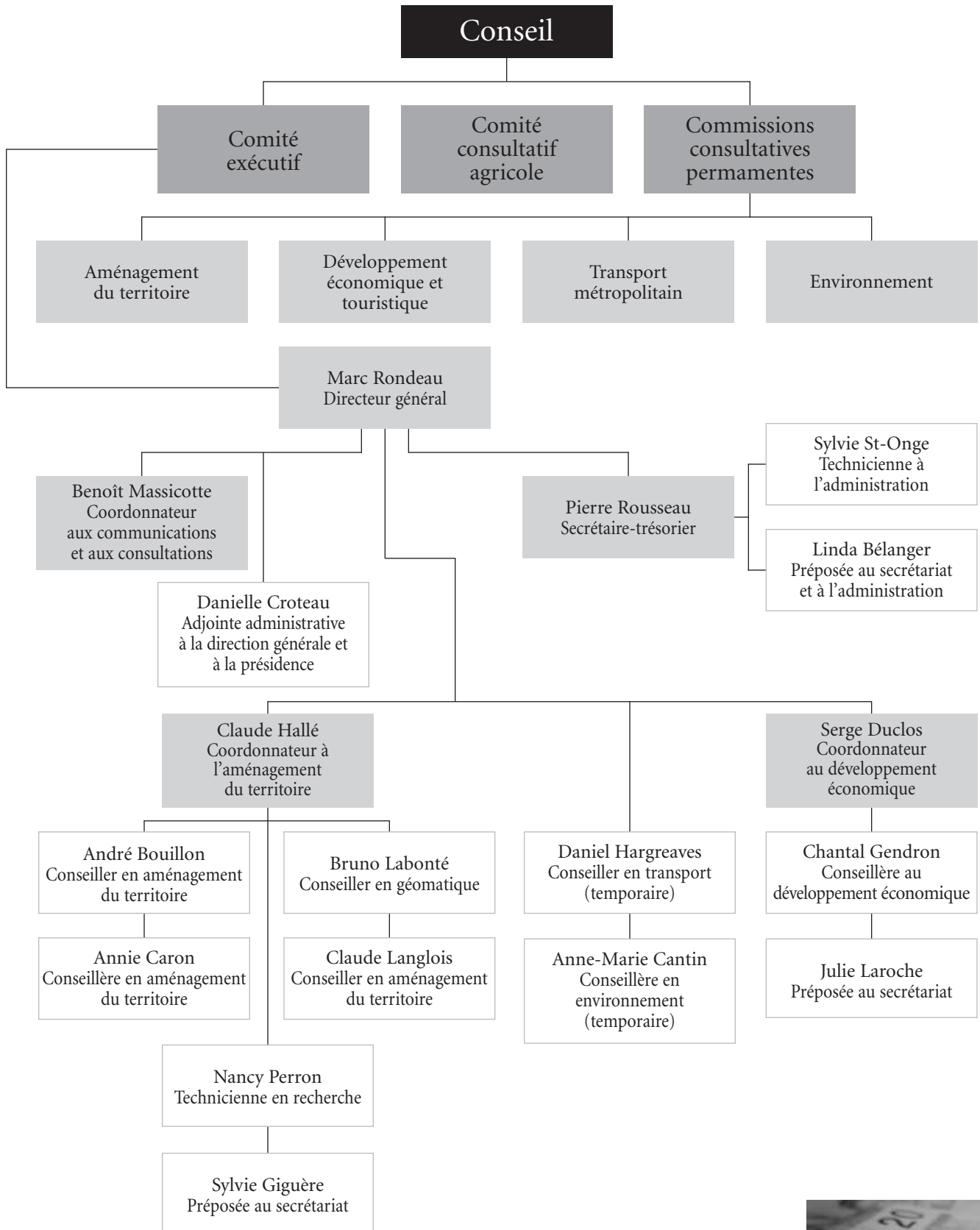
Vice-présidente

M ^{me} Danielle Roy Marinelli	Mairesse	Lévis
--	----------	-------

Membres

M. Michel Giroux	Préfet	MRC de La Jacques-Cartier
M ^{me} Anne Ladouceur	Conseillère	Lévis
M. François Picard	Conseiller	Québec

SON ORGANIGRAMME



RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi régissant la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), je vous livre mon rapport sur la situation financière de la CMQ. La loi prévoit que je traite des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur et du dernier programme triennal d'immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours, des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations.

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2006

Les états financiers déposés au Conseil pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2006 font état de revenus de 3 438 786 \$ et de dépenses de 2 800 338 \$ pour un surplus des activités financières en 2006 de 638 448 \$.

À ce surplus s'ajoute un surplus accumulé de 492 174 \$ pour un total de 1 130 622 \$. De ce montant, une somme de 555 523 \$ a été affectée à l'exercice financier 2007 pour couvrir les dépenses engagées en 2006. Le solde, soit 575 099 \$, est non affecté.

Le rapport de nos vérificateurs externes indique que les états financiers préparés par le trésorier représentent fidèlement la situation financière de la Communauté métropolitaine de Québec et les résultats de ses opérations, le tout conformément aux normes reconnues dans ce domaine.

En ce qui concerne les immobilisations en 2006, la CMQ a acquis des bases de données pour un montant de 16 957 \$.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR L'EXERCICE EN COURS

Les projections pour l'exercice financier en cours laissent entrevoir un bilan positif.

Des économies ont en effet été réalisées. Ainsi, les coûts de réalisation d'un projet en géomatique ont été moins élevés que prévus. D'autres économies ont également été réalisées au niveau de la rémunération et des dépenses courantes.

En second lieu, certaines dépenses prévues aux budgets 2006 et 2007 ne pourront être réalisées en cours d'année. Je fais référence ici à un montant d'environ 220 000 \$ pour les consultations et les activités de communication reliées à l'adoption du projet de schéma métropolitain d'aménagement et de développement. Ce montant sera donc disponible en 2008 pour le financement des activités de la CMQ.

Au niveau du budget applicable à l'ensemble des municipalités faisant partie de la CMQ, le surplus anticipé non affecté sera d'environ 325 000 \$. Je reviendrai un peu plus loin pour vous indiquer l'utilisation projetée de ce surplus lorsque j'aborderai la question des orientations budgétaires 2008.

Pour ce qui est du budget alloué en 2007 aux activités en lien avec le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), les projections laissent également entrevoir un surplus. L'initiative de la CMQ de tirer profit des sommes mises à la disposition des municipalités par les gouvernements en matière de protection de l'environnement a eu pour effet de générer des revenus qui ont été alloués au PGMR. De plus, après la réalisation de campagnes de sensibilisation à une meilleure gestion de nos matières résiduelles et la mise en ligne d'un nouveau site Internet encourageant la réduction des déchets, la CMQ a pu dégager un solde budgétaire non utilisé d'environ 100 000 \$. Ce solde budgétaire sera reporté en 2008 et affecté à la réduction des quotes-parts des municipalités.

LE BUDGET 2008 À LA CHARGE DES MUNICIPALITÉS

En tenant compte des revenus et après affectation des surplus, le budget prévu à la charge des municipalités (quotes-parts) sera, en 2008, de 2 876 012 \$ comparativement à 2 800 194 \$ en 2007. À toutes fins utiles, nous pouvons annoncer un gel des quotes-parts en 2008.

Ce budget sera rendu possible notamment grâce aux efforts de réduction des dépenses amorcés en 2006 et 2007 et au report, en 2008, de certaines dépenses déjà financées en 2006 et 2007.

Un montant de 150 000 \$ provenant du surplus non affecté de 2007 et un second montant de 75 000 \$ provenant des économies réalisées en géomatique seront affectés au budget 2008. Une autre somme de 220 000 \$ prévue au budget 2007 sera reportée au budget 2008 pour la tenue de consultations publiques reliées au projet de schéma métropolitain d'aménagement et de développement.



PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) RIVE-NORD

La partie du budget relative au PGMR concerne les municipalités de la rive nord seulement.

Les prévisions de dépenses 2008 sont inférieures à celles de 2007. Elles sont prévues pour assurer le suivi et la coordination du PGMR. De plus, un montant non utilisé en 2007 d'environ 100 000 \$ sera reporté en 2008 et affecté pour financer la totalité des dépenses relatives aux campagnes de sensibilisation et d'information menées par la CMQ.

Les quotes-parts demandées en 2008, après affectation des surplus et de la subvention accordée à la CMQ, seront donc inférieures à celles de 2007.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2008 - 2009 - 2010

Finale­ment, en ce qui concerne le programme triennal d'immobilisations, la CMQ ne prévoit pas faire de dépenses d'immobilisations en 2008-2009-2010 qu'elle devrait financer à même des emprunts assumées par les municipalités membres. Il n'y aura donc pas de programme triennal d'immobilisations 2008-2009-2010. La contribution de la CMQ à la réalisation d'un mémorial sur le pont de Québec sera financée à partir du budget courant.

CONCLUSION

À la lumière de ce qui précède, on doit conclure que la situation financière de la CMQ est bonne et conforme à l'exercice des mandats et compétences qui lui ont été confiés par le législateur.

Le président,
Jacques Joli-Cœur

Québec, le 22 novembre 2007

FAITS SAILLANTS DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2008

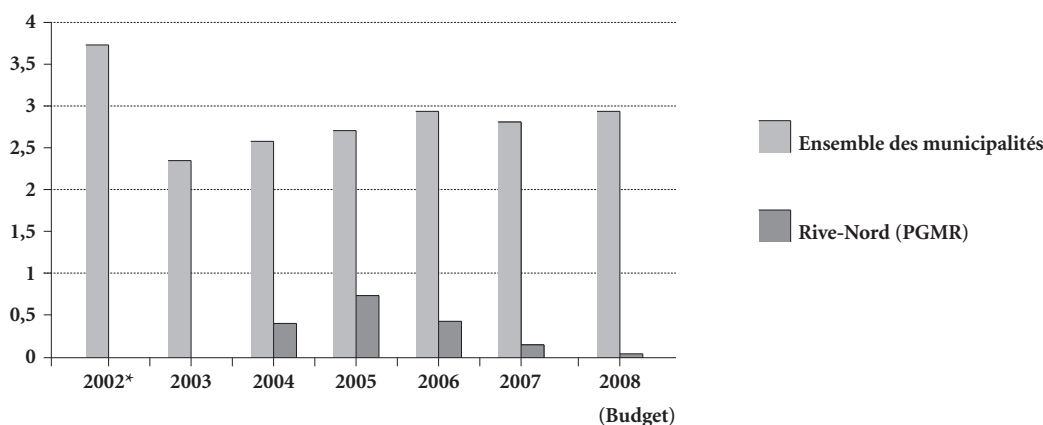
Le budget de fonctionnement de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) est constitué de deux parties. La partie 1 concerne l'ensemble des municipalités du territoire. La partie 2 est constituée des dépenses à la charge des municipalités de la Rive-Nord seulement, pour la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec Rive-Nord (PGMR).

Le budget de fonctionnement qui concerne l'ensemble des municipalités (Partie 1) s'élève pour 2008 à 3 461 012 \$. Ce montant inclut des dépenses pour des activités non récurrentes soit: 250 000 \$ pour une consultation publique sur un projet de schéma métropolitain, 100 000 \$ pour une participation au financement d'un mémorial relatif au pont de Québec et 55 800 \$ pour l'engagement d'une ressource temporaire en matière de transport.

Le budget à la charge des municipalités pour 2008 a été ramené à 2 876 012 \$. Pour y arriver, des revenus en 2008 estimés à 140 000 \$ et des surplus totalisant 445 000 \$ ont été affectés au budget 2008. Le montant du surplus affecté au budget 2008 résulte du report en 2008 d'un montant de 220 000 \$ généré en 2006 et 2007 par le report en 2008 de la consultation publique sur le projet de schéma, d'un surplus de 75 000 \$ résultant d'un coût d'acquisition moindre pour le projet géomatique 2006 et de 150 000 \$ provenant des surplus totaux encore non affectés.

QUOTES-PARTS DE 2002 À 2008

Millions \$



* L'année 2002 a été la 1^{re} année d'existence de la CMQ. En 2002, le budget adopté incluait un montant de 1 151 300 \$ pour la Société de promotion économique du Québec métropolitain (SPEQM). Le budget adopté a été mis sur une base annuelle pour fins de comparaison avec les années subséquentes.



Les quotes-parts demandées aux municipalités pour 2008 totalisent donc 2 876 012 \$ soit une hausse de 75 818 \$ ou de 2,71 % par rapport à l'année 2007.

La partie 2 du budget relative au Plan de gestion des matières résiduelles est à la charge des municipalités de la Rive-Nord seulement. Le montant des dépenses en 2008 totalise 196 497 \$. Il était de 283 138 \$ en 2007. La rémunération d'un conseiller affecté au suivi du plan et certaines activités en communication (information et sensibilisation) constituent l'essentiel des dépenses de la CMQ.

Les dépenses en communication (information et sensibilisation) du PGMR ont été réduites de 185 000 \$ qu'elles étaient en 2007 à 100 000 \$ en 2008 et seront financées par le report en 2008 d'un montant de 100 000 \$ prévu au budget 2007. Une aide financière de 61 250 \$ est aussi attendue en 2008 provenant du Fonds vert de la Fédération canadienne des municipalités. Les quotes-parts demandées aux municipalités de la Rive-Nord ont donc pu être ramenées à 35 247 \$ soit une baisse de 109 088 \$ sur le montant de 2007.

La CMQ ne prévoit pas faire de dépenses d'immobilisations au cours des prochaines années. Il n'y a donc pas de programme triennal d'immobilisations 2008-2009-2010.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CATÉGORIE

Catégorie	Effectif	Budget adopté 2007	Budget adopté 2008
Administration générale	6	2 002 080 \$	2 065 853 \$
Transport *		80 000 \$	145 799 \$
Aménagement et urbanisme **	6,5	823 679 \$	721 036 \$
Développement, promotion économique et événements à caractère métropolitain	3,5	398 535 \$	368 958 \$
Loisirs et culture ***		60 000 \$	125 000 \$
Frais de financement		100 \$	100 \$
Contingent et imprévus		33 644 \$	34 267 \$
TOTAL	16	3 398 038 \$	3 461 012 \$
Revenus		(85 000 \$)	(140 000 \$)
Affectation des surplus		(512 844 \$)	(445 000 \$)
Budget à la charge des municipalités de la CMQ		2 800 194 \$	2 876 012 \$

* Augmentation reliée au financement du laissez-passer métropolitain et à l'engagement temporaire d'une ressource pour les dossiers de transport.

** Diminution reliée à la mise en réseau des informations géomatiques. La dépense a été engagée en 2007 et est non récurrente.

*** Dépenses de la CMQ reliées à la réalisation d'un mémorial (Pont de Québec).

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTION

Fonction	Budget adopté 2007	Budget adopté 2008
Conseil et comité exécutif	301 366 \$	299 728 \$
Commissions	205 380 \$	205 339 \$
Comités – CCA	10 840 \$	10 840 \$
Direction générale *	747 808 \$	839 611 \$
Secrétariat/Trésorerie	294 953 \$	296 663 \$
Gestion du personnel	59 500 \$	63 000 \$
Autres dépenses d'administration	382 233 \$	350 672 \$
Transport en commun métropolitain **	80 000 \$	145 799 \$
Aménagement ***	823 679 \$	721 036 \$
Développement, promotion économique	298 535 \$	268 958 \$
Événements à caractère métropolitain	100 000 \$	100 000 \$
Fonds sauvegarde et mise en valeur du pont de Québec	60 000 \$	125 000 \$
Frais de financement	100 \$	100 \$
Contingent et imprévus	33 644 \$	34 267 \$
TOTAL	3 398 038 \$	3 461 012 \$
Revenus	(85 000 \$)	(140 000 \$)
Affectation des surplus	(512 844 \$)	(445 000 \$)
Budget à la charge des municipalités de la CMQ	2 800 194 \$	2 876 012

* Augmentation reliée aux dépenses pour la consultation publique sur le projet de schéma métropolitain et à la production en partenariat avec des tiers de nouvelles publications en économie.

** Augmentation reliée au financement du laissez-passer métropolitain et à l'engagement temporaire d'une ressource pour les dossiers de transport.

*** Diminution reliée à la mise en réseau des informations géomatiques. La dépense a été engagée en 2007 et est non récurrente.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR OBJET

Objet	Budget adopté 2007	Budget adopté 2008
Rémunération		
Élus	366 114 \$	369 648 \$
Employés CMQ *	592 215 \$	767 282 \$
Cotisations de l'employeur		
Élus	88 398 \$	82 862 \$
Employés CMQ *	130 286 \$	153 459 \$
Transport et communication	423 600 \$	494 100 \$
Services professionnels, techniques et autres	668 934 \$	562 757 \$
Employés prêtés		
Rémunération *	499 737 \$	365 219 \$
Cotisation de l'employeur *	124 937 \$	91 306 \$
Location, entretien et réparation	200 233 \$	205 172 \$
Biens durables	59 000 \$	39 000 \$
Biens non-durables**	30 840 \$	105 840 \$
Frais de financement	100 \$	100 \$
Contributions à des organismes	180 000 \$	190 000 \$
Autres objets	33 644 \$	34 267 \$
TOTAL	3 398 038 \$	3 461 012 \$
Revenus	(85 000 \$)	(140 000 \$)
Affectation des surplus	(512 844 \$)	(445 000 \$)
Budget à la charge des municipalités de la CMQ	2 800 194 \$	2 876 012 \$

* L'effectif de la CMQ pour 2008 demeure le même. La CMQ a cependant plus d'employés engagés et moins d'employés prêtés. L'augmentation sur l'objet rémunération est compensée par une diminution à l'objet des services professionnels, techniques et autres.

** La variation est reliée à une prévision pour l'imagerie aérienne.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PGMR À LA CHARGE DES MUNICIPALITÉS DE LA RIVE-NORD

	Budget adopté 2007	Budget adopté 2008
Total rémunération	60 725 \$	42 960 \$
Total cotisations de l'employeur	13 360 \$	8 592 \$
Frais de déplacement	1 000 \$	2 000 \$
Frais de représentation	750 \$	500 \$
Colloques et congrès	2 000 \$	2 000 \$
Communications (Publicité, publications/imprimés)*	185 000 \$	100 000 \$
Honoraires professionnels	15 000 \$	36 000 \$
Formation personnel	500 \$	500 \$
Frais de réunion (aliments)	2 000 \$	2 000 \$
Réserve pour imprévus	2 803 \$	1 946 \$
Dépenses reliées au PGMR	283 138 \$	196 497 \$
Surplus 2006 (Subvention Fonds vert)	(78 750 \$)	
Surplus libéré des années antérieures	(25 053 \$)	
Subvention Fonds vert	(35 000 \$)	(61 250 \$)
Surplus communication		(100 000 \$)
Quotes-parts demandées aux municipalités membres de la Rive-Nord	144 335 \$	35 247 \$

* Selon le règlement 2006-20, quatre municipalités de l'ouest de la MRC de La Jacques-Cartier ne contribuent pas aux dépenses du volet communication : information, sensibilisation, éducation, du PGMR de la CMQ. Dans le calcul des quotes-part à la charge des municipalités de la Rive-Nord, il est tenu compte de ce règlement..

QUOTES-PARTS À LA CHARGE DES MUNICIPALITÉS

Municipalités	2007			2008 ¹			Variation
	Budget CMQ \$	Budget PGMR ² \$	Total \$	Budget CMQ \$	Budget PGMR ² \$	Total \$	\$
L'Ancienne-Lorette	55 513	3 437	58 950	56 442	823	57 265	(1 685)
Lévis	438 116	N/A	438 116	459 168	N/A	459 168	21 052
Beaupré	20 353	1 260	21 613	20 700	302	21 002	(611)
Boischatel	16 857	1 043	17 900	17 965	262	18 227	327
Château-Richer	8 745	541	9 286	9 653	141	9 794	(508)
L'Ange-Gardien	9 498	588	10 086	9 945	145	10 090	4
Sainte-Anne-de-Beaupré	7 748	480	8 228	8 575	125	8 700	472
Saint-Ferréol-les-Neiges	14 568	902	15 470	15 009	219	15 228	(242)
Saint-Joachim	3 923	243	4 166	4 009	58	4 067	(99)
Saint-Louis/Cap-Tourmente	13	1	14	14	0	14	0
Saint-Tite-des-Caps	3 702	229	3 931	4 248	62	4 310	379
MRC La Côte-de-Beaupré (total)	85 407	5 287	90 694	90 118	1 314	91 432	738
Fossambault-sur-le-Lac	9 124	193	9 317	9 949	145	10 094	777
Lac-Beauport	30 814	1 908	32 722	32 456	473	32 929	207
Lac-Delage	2 832	175	3 007	2 576	38	2 614	(393)
Lac-Saint-Joseph	8 677	184	8 861	9 567	140	9 707	846
Sainte-Brigitte-de-Laval	10 927	676	11 603	11 606	169	11 775	172
Sainte-Catherine/Jacques-Cartier	16 485	349	16 834	18 147	265	18 412	1 578
Saint-Gabriel-de-Valcartier	30 676	1 899	32 575	30 901	451	31 352	(1 223)
Shannon	12 094	256	12 350	12 813	187	13 000	(650)
Stoneham-et-Tewkesbury	24 961	1 546	26 507	27 728	404	28 132	1 625
MRC La Jacques-Cartier (total)	146 590	7 186	153 776	155 743	2 272	158 015	4 239
Sainte-Famille	4 523	280	4 803	4 414	64	4 478	(325)
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	3 689	228	3 917	3 904	57	3 961	44
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	7 132	441	7 573	7 497	109	7 606	33
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	10 274	636	10 910	10 850	158	11 008	98
Sainte-Pétronille	6 167	382	6 549	6 376	93	6 469	(80)
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	7 378	456	7 834	7 675	112	7 787	(47)
MRC L'Île-d'Orléans (total)	39 163	2 423	41 586	40 716	593	41 309	(277)
Québec	1 958 177	121 221	2 079 398	1 995 431	29 102	2 024 533	(54 865)
Saint-Augustin-de-Desmaures	77 228	4 781	82 009	78 394	1 143	79 537	(2 472)
TOTAL CMQ	2 800 194	144 335	2 944 529	2 876 012	35 247	2 911 259	(33 270)

1 La répartition pour 2008 est faite selon le potentiel fiscal 2008. MAMR 7/12/2007.

2 Selon le règlement 2006-20, quatre municipalités de l'ouest de la MRC de La Jacques-Cartier ne contribuent pas aux dépenses du volet communication: information, sensibilisation, éducation, du PGMR de la CMQ. Dans le calcul des quotes-parts à la charge des municipalités de la Rive-Nord, il est tenu compte de ce règlement.

ANNEXE – POPULATION, SUPERFICIE, POTENTIEL FISCAL ET RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE

Municipalités	Population ¹	Superficie du territoire ² (km ²)	Potentiel fiscal ³ (\$)	Richesse foncière uniformisée ³ (\$)
L'Ancienne-Lorette	16 855	8,020	1 168 473 683	1 101 368 107
Lévis	132 851	443,648	9 505 867 275	8 887 611 556
Beaupré	3 084	22,530	428 543 492	369 628 470
Boischatel	5 392	19,640	371 911 193	360 996 578
Château-Richer	3 633	228,990	199 839 707	190 442 732
L'Ange-Gardien	3 063	50,670	205 881 024	196 771 430
Saint-Joachim	1 396	40,680	82 987 334	79 102 237
Saint-Ferréol-les-Neiges	2 597	82,280	310 717 894	300 014 765
Saint-Louis/Cap-Tourmente	0	0	295 900	295 900
Saint-Tite-des-Caps	1 478	130,010	87 937 859	85 495 309
Sainte-Anne-de-Baupré	2 845	64,380	177 526 005	160 357 782
MRC La Côte-de-Baupré (total)	23 488	639,180	1 865 640 408	1 743 105 203
Fossambault-sur-le-Lac	1 572	10,960	205 958 616	204 549 270
Lac-Beauport	6 207	62,720	671 919 417	659 568 417
Lac-Delage	551	1,460	53 328 003	51 680 320
Lac-Saint-Joseph	275	32,810	198 067 192	198 057 945
Saint-Gabriel-de-Valcartier	2 881	441,170	639 733 486	495 445 691
Sainte-Brigitte-de-Laval	3 879	111,490	240 272 547	237 662 648
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	5 146	120,610	375 675 648	359 053 253
Shannon	3 947	61,790	265 267 030	249 168 374
Stoneham-et-Tewkesbury	6 003	684,750	574 024 992	558 294 933
MRC La Jacques-Cartier (total)	30 461	1 527,760	3 224 246 931	3 013 480 851
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	595	30,760	80 821 205	80 040 435
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	997	43,640	155 212 775	153 884 428
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	1 614	35,320	224 616 492	221 212 859
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	1 851	31,130	158 888 525	154 568 283
Sainte-Famille	855	46,430	91 382 850	89 840 712
Sainte-Pétronille	1 073	4,500	132 004 642	130 227 885
MRC L'Île-d'Orléans (total)	6 985	191,780	842 926 489	829 774 602
Québec	502 119	451,786	41 310 124 919	37 298 692 257
Saint-Augustin-de-Desmaures	17 621	84,944	1 622 943 946	1 518 529 857
TOTAL CMQ	730 380	3 347,118	59 540 223 651	54 392 562 433

1. Source : Gazette officielle du Québec, Partie 2 du 27 décembre 2007, no 52, page 5943
Décret 1098-2007 concernant la population des municipalités et des arrondissements pour l'année 2008.

2. Source : Répertoire des municipalités du Québec, MAMR.

3. Source : Sommaire des rôles d'évaluation foncière, MAMR, décembre 2007.

**Communauté métropolitaine
de Québec**
1130, route de l'Église
Québec (Québec)
G1V 4X6
Courriel: info@cmquebec.qc.ca

www.cmquebec.qc.ca

Téléphone: 418 641-6249
Télécopieur: 418 641-6545